

Vœux 2016 – Mercredi 20 janvier 2016

Discours de Louis Nègre, Président du GART

Madame la Ministre,

Merci de l'honneur que vous nous faites ! C'est une marque d'estime qui nous va droit au cœur.

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Monsieur le Président de l'ARAFER, Cher Pierre Cardo,

Monsieur le Président de l'UTP, cher Jean-Pierre Farandou,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des entreprises partenaires du GART,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie très sincèrement de votre présence à ce rendez-vous devenu, depuis plusieurs années maintenant, un moment de convivialité entre les élus du conseil d'administration du GART dont je souligne qu'il travaille dans une excellente ambiance de concertation.

Je remercie également l'équipe permanente et son directeur, Guy Le Bras, pour la qualité de leur travail et leur implication dans la vie de notre association et je remercie aussi, bien entendu, tous les partenaires et amis du GART.

L'année 2015 a été difficile pour nous tous, pour notre pays marqué par l'horreur des attentats qui ont frappé au cœur notre République et ses valeurs. La résilience est donc nécessaire pour pouvoir aller de l'avant et continuer de les défendre.

Madame la Ministre, Mesdames et messieurs, chers amis, la période des vœux est justement le moment propice pour tracer des perspectives et formuler quelques espérances pour les mois à venir à travers le programme de travail du GART qui sera particulièrement dense en 2016.

En effet, après une année 2015 marqué par « un tsunami législatif », 2016 sera celle de la mise en œuvre de toutes ces réformes particulièrement importantes qui fixent ainsi quasi mécaniquement nos priorités d'action pour les mois qui viennent :

- Mise en œuvre de la transition énergétique dans les transports publics.

- Mise en œuvre de la Loi NOTRe,
- Mise en œuvre de la lutte contre la fraude et pour la sécurité dans les transports,
- Mise en œuvre de la réforme du stationnement payant de surface dépenalisé.

Premier thème : la transition énergétique

En votre présence, Madame la Ministre, et cela est bien normal, je souhaite aborder en premier la transition énergétique dont j'ai eu l'honneur d'être, au Sénat, le rapporteur du volet transports. Pour ce qui est des transports publics, deux dispositions sont dans le champ d'action du GART :

- La possibilité de mise en place de Zones à Circulation Restreinte (ZCR)
- La transition énergétique des parcs d'autobus et d'autocars.

En ce qui concerne les zones à circulation restreinte, je vous ai écrit récemment pour que leur définition soit faite en partenariat avec les élus. Aussi vais-je concentrer mon propos sur la transition énergétique appliquée aux parcs d'autobus.

S'il est impensable de ne rien faire alors que nous demandons à nos concitoyens de faire des efforts en matière de transition énergétique des véhicules individuels, il faut néanmoins rester réalistes quant aux contraintes imposées aux collectivités. En ce qui concerne la mise en œuvre de cette disposition, nous avons deux demandes importantes dont nous souhaiterions qu'elles soient prises en compte :

- Nous souhaitons que les autorités organisatrices, c'est-à-dire les élus, soient consultées, pour avis conforme, sur l'établissement par les préfets des périmètres de circulation restreinte pour les véhicules de transport en commun (correspondant aux zones situées au cœur des agglomérations soumises à un Plan de Protection de l'Atmosphère),
- Nous souhaitons que les objectifs de dépollution soient rédigés dans le décret en termes de performances à atteindre et non pas de choix de technologies de motorisation. C'est un souhait que j'avais déjà exprimé lors de l'examen de la loi sur la transition énergétique et qui

avait été retenu par le législateur laissant ainsi place à l'innovation indispensable pour l'avenir de nos constructeurs.

Je me suis d'ailleurs permis d'attirer l'attention de votre cabinet lors de vos vœux, sur la complexité extrême du dispositif en préparation.

Par ailleurs, je dois vous informer que, pour accompagner et soutenir concrètement cette volonté de faire progresser la transition énergétique, nous avons lancé avec la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP), auprès de nos adhérents et de ceux du groupement Agir, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les véhicules à faibles émissions. Cet AMI n'est pas encore terminé mais nous avons déjà 35 réponses représentant un potentiel d'achat prévisionnel de l'ordre de 5.500 véhicules dont environ 3.500 bus standards à motorisation électrique.

Deuxième thème : La Loi NOTRe

Une autre Loi essentielle dont la mise en œuvre se fera cette année est la réforme territoriale (Loi NOTRe).

La Loi NOTRe est très claire : **la compétence transports des départements est transférée aux régions**. Le GART, qui est au service de tous ses adhérents, dont les Régions et les Départements, fera naturellement tout son possible pour que ce transfert s'effectue dans les meilleures conditions. Rappelons néanmoins que la Loi prévoit, de manière réaliste, la possibilité de délégation des transports aux départements qui bénéficieraient ainsi d'AO de 2^{ème} niveau. Ce sera un chantier important en 2016.

De la même façon que nous avons noué contacts fructueux avec l'Assemblée des Départements de France, je me rapprocherai, dès qu'il sera élu, du Président de l'Association des Régions de France. Les compétences des régions se sont singulièrement étendues et nous travaillerons encore plus étroitement ensemble nous permettant ainsi d'apporter le meilleur service aux AOM ainsi qu'à l'ensemble des usagers.

Troisième thème : La décentralisation du stationnement payant de surface

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la décentralisation du stationnement payant de surface, nous allons continuer de travailler en 2016 avec la Mission Interministérielle pour la Décentralisation du Stationnement (MIDS), dont je salue le délégué, Mr le Préfet Stéphane Rouvé, mais aussi avec les autres associations d'élus dont l'AMF, l'AdCF et France Urbaine, de façon à aller à la rencontre des maires et expliquer cette réforme attendue depuis plus de 20 ans.

Quatrième thème : La lutte contre la fraude et pour la sécurité dans les transports

Pour ce qui est de la lutte contre la fraude et pour la sécurité des transports, le GART se félicite que nombre de ses amendements aient été retenus par Gilles Savary, auteur de la proposition de Loi relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs.

-X-X-X-X-

J'aurais encore beaucoup de sujets à aborder, pourtant je ne veux pas être trop long et, avant de conclure, je voudrais saluer particulièrement nos partenaires, si importants pour le GART. Je veux tout d'abord citer nos partenaires associations d'élus - France Urbaine, AdCF, FNAU, Villes et Banlieues de France - réunis au sein du GIE Joubert, lequel par les mutualisations qu'il envisage nous permettra d'être encore plus efficace et faire du lieu où nous nous trouvons, pour reprendre les mots de mon ami André Rossinot, un centre d'excellence de l'intelligence territoriale !

Je veux aussi citer les industriels membres de notre club des partenaires présents en nombre aujourd'hui et avec lesquels le GART fait avancer la cause de la mobilité durable grâce à des produits innovants et fiables.

Je voudrais également dire combien les rapports que le GART entretient avec l'UTP sont importants pour la défense du service public de transport. Je salue à nouveau le Président de l'UTP et son équipe, qui sont présents aujourd'hui, comme chaque année à l'occasion de nos vœux. Je confirme que j'ai répondu favorablement à la proposition de mon ami Jean-Pierre d'organiser ensemble et

avec le soutien de TDIE, Think-tank reconnu dans ce domaine que je copréside avec mon ami Philippe DURON, les États Généraux des Transports Publics car ses derniers sont entrés dans une période critique de leur histoire susceptible de compromettre leur avenir.

Conclusion

Au moment de conclure mon propos, je voudrais revenir à mon introduction et avoir quelques mots pour nos concitoyens. Dans les cérémonies de vœux, ces mots peuvent être parfois un peu convenus aussi je voudrais reprendre ceux issus du discours prononcé par le Président de la République, Georges Pompidou, à l'occasion des vœux aux français pour l'année 1972 :

« Voici le Nouvel An. L'hiver est là, il fait froid, le calendrier rappelle à chacun de nous le temps qui passe... Et pourtant, les hommes, oublient la présence de l'hiver pour ne pressentir que le prochain printemps... Cela s'appelle l'espérance ».

Alors que souhaiter pour 2016 ? L'espérance qui est notre viatique doit s'incarner par des actes qui poursuivent un objectif. Notre objectif, à nous tous, est simple : faire en sorte que le droit au transport et à une meilleure qualité de service devienne chaque jour, un peu plus, une réalité pour nos concitoyens qui nous honorent de leur confiance et qui constituent notre préoccupation majeure.

A l'heure de la COP 21 et de son succès, Madame la Ministre, nous devons être fiers d'être dans un pays où tous ensemble nous œuvrons pour l'avenir de nos enfants et pour une société plus respectueuse de notre « maison commune ».

A vous tous, je souhaite une bonne et heure année 2016 et que le meilleur soit au rendez-vous de nos espérances.

Je vous remercie !